

L'ESS au sein du territoire de la Métropole Européenne de Lille : Une économie au service des habitants

Conférence de presse du 18 février 2015

Benoît Werquin (Insee)



18/02/2015

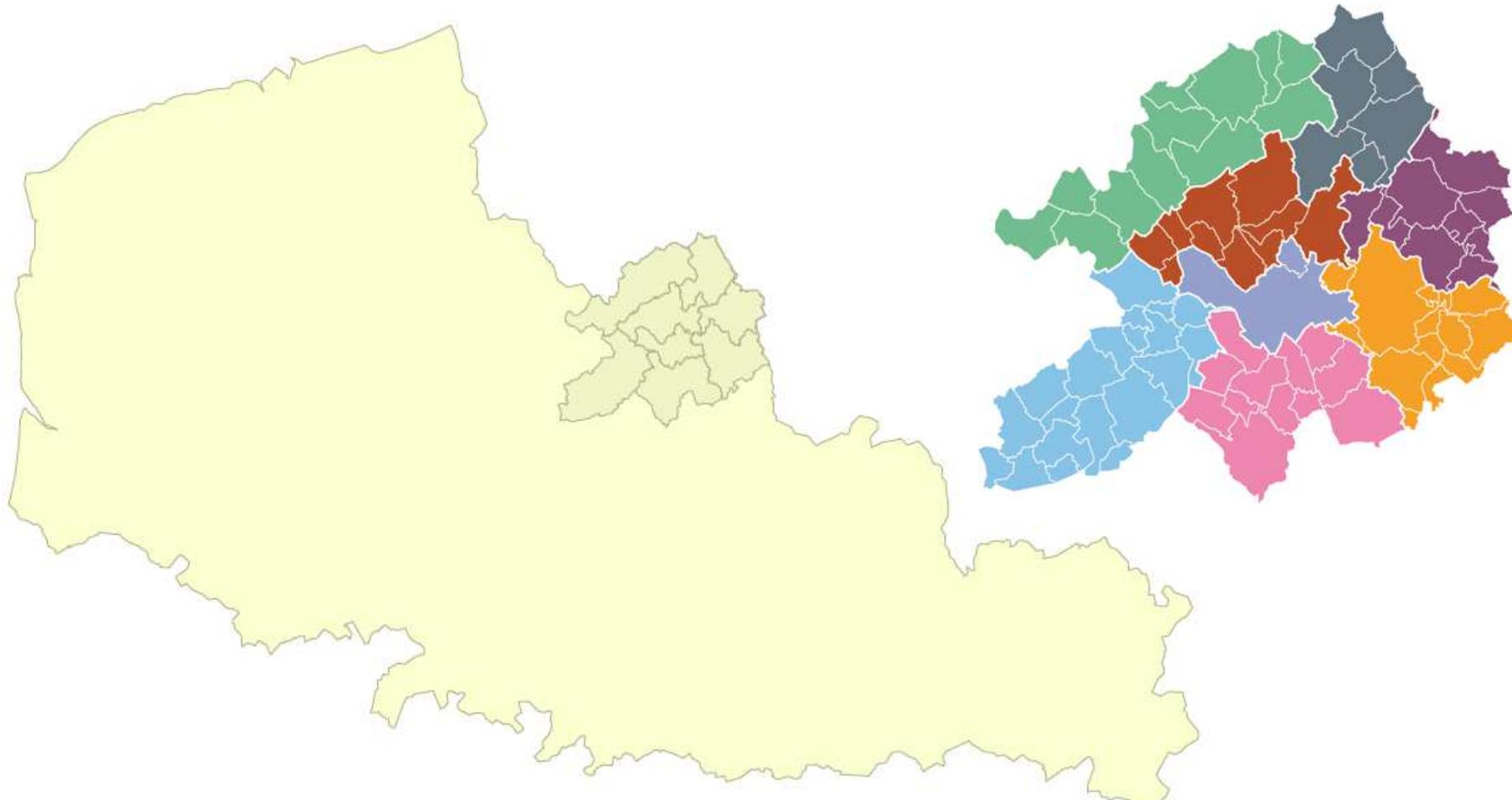
Une économie au service des habitants

- 52 000 salariés sur le territoire de la MEL pour 11 % des emplois
- Principalement sous la forme d'associations dans l'action sociale
- Des emplois plus présents dans les zones résidentielles
- Une réaction à la crise, mais fragile
- Des diversités vis à vis des conditions d'emploi

L'Économie sociale et solidaire

- Guider la production des biens et des services à partir des **besoins de tous** et non de l'intérêt de quelques-uns
- Se caractérise par une vision d'**utilité sociale** plus que par la recherche d'un gain
 - l'absence d'actionnaires à rémunérer permet de réinvestir les bénéfices dans l'activité
- Rassemble des personnes autour de valeurs de **démocratie et de solidarité**
 - La gouvernance d'entreprise responsabilise les individus en s'appuyant sur le principe "une personne égale une voix" et non pas "une action, une voix"

La Métropole Européenne de Lille (MEL)



@ IGN – Insee 2015

52 000 salariés pour 11 % des emplois

→ L'Économie Sociale (ES)

51 200 salariés au sein de la MEL dans les quatre statuts traditionnels

- Associations, coopératives, mutuelles et fondations

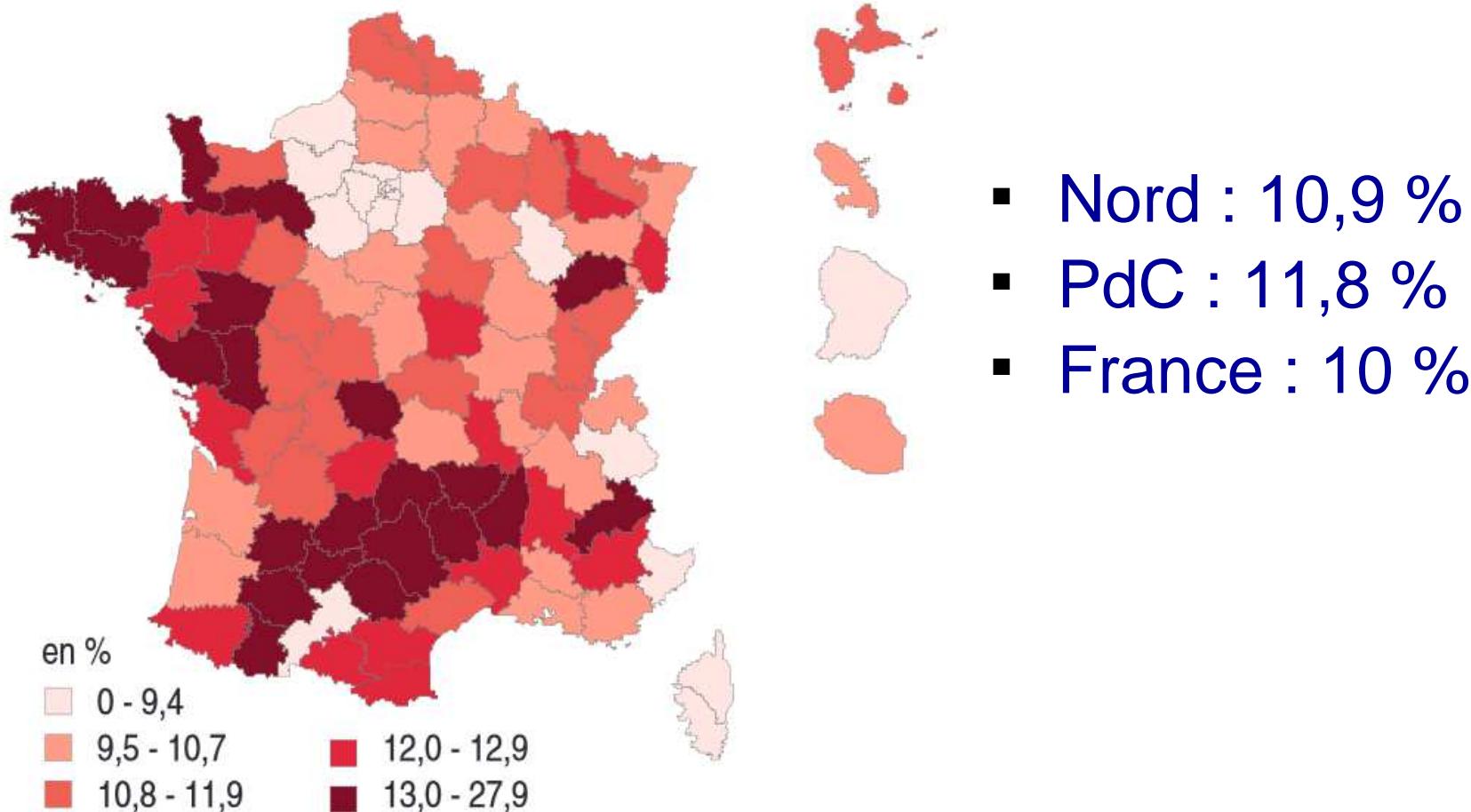
→ L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

+ 800 emplois au sein de la MEL dans les sociétés de capitaux engagés dans une démarche sociale et solidaire

- Être reconnu par l'État, obtenir le soutien de politique publiques ESS, adhérer à un des réseaux d'acteurs de l'ESS

146 000 emplois relèvent de l'Économie Sociale dans la région

Part de l'emploi dans l'ES dans l'ensemble des emplois par département au 31/12/ 2012



Source : Insee, Clap 2012 et recensement de la population.

Soutien de la MEL à l'ESS

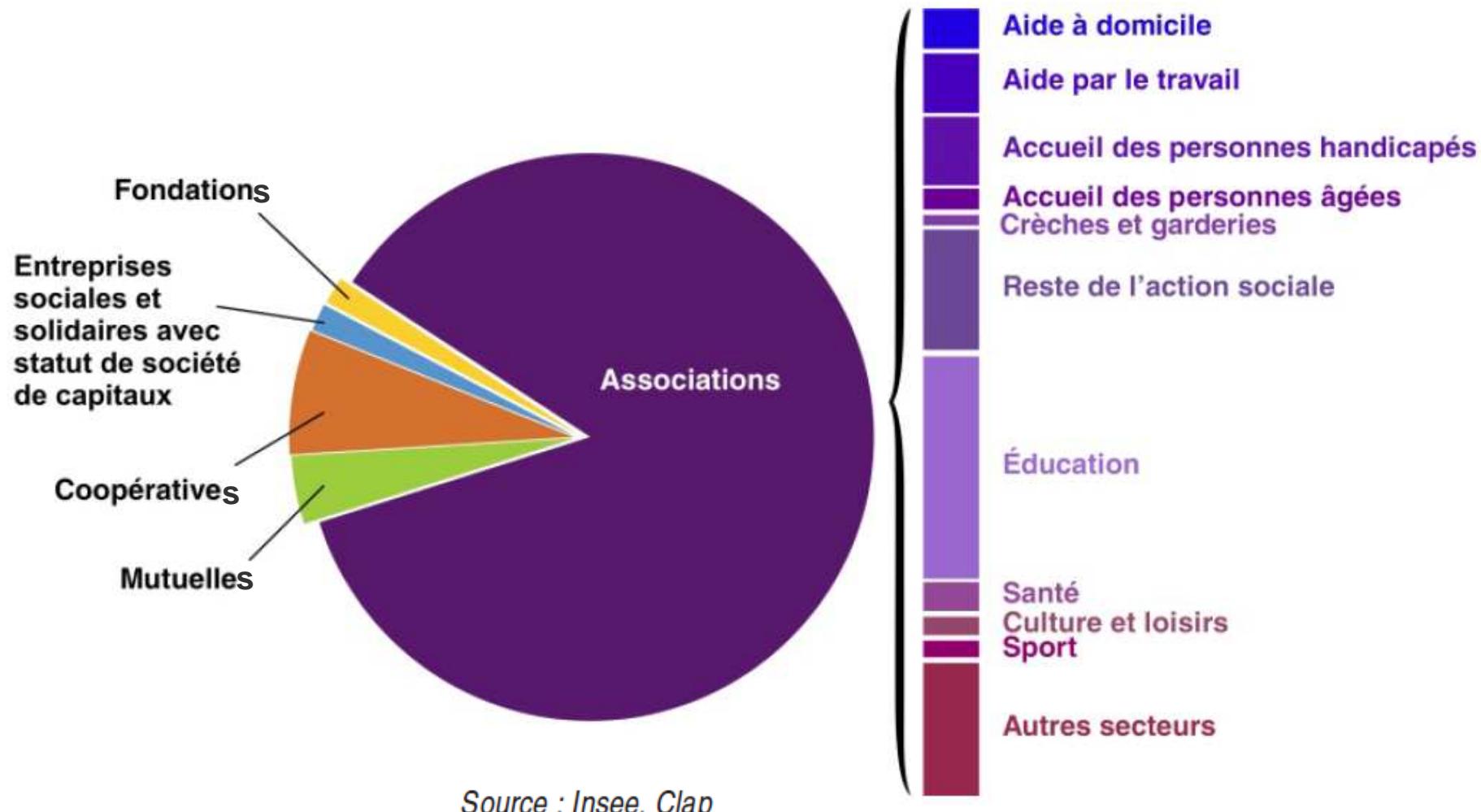
■ Soutien direct de la MEL

- 40 établissements pour 342 emplois ;
- 21 associations, 13 entreprises de l'ESS avec statut de société de capitaux et 6 coopératives.

■ Soutien indirect de la MEL

- 167 établissements pour 1955 emplois
- Via des dispositifs d'accompagnement et de financement

Principalement sous la forme d'association dans l'action sociale



Principalement sous la forme d'association dans l'action sociale

- Coopératives et mutuelles : 12 % des effectifs
 - Au sein des activités financières et d'assurance
- Fondations et entreprises sociales et solidaires avec statut de société de capitaux : 2 % des effectifs
 - Fondations : domaines de la santé
 - Entreprises avec statut de société de capitaux : soutien aux entreprises, industries et constructions

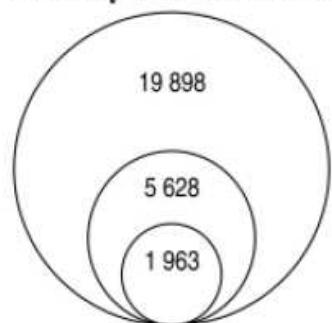
Des emplois plus présents dans les zones résidentielles

Part de l'ESS dans l'emploi total sur le territoire de la MEL

- 12,4 % à 13,8 %
- 10,1 % à 12,4 %
- 6,4 % à 10,1 %

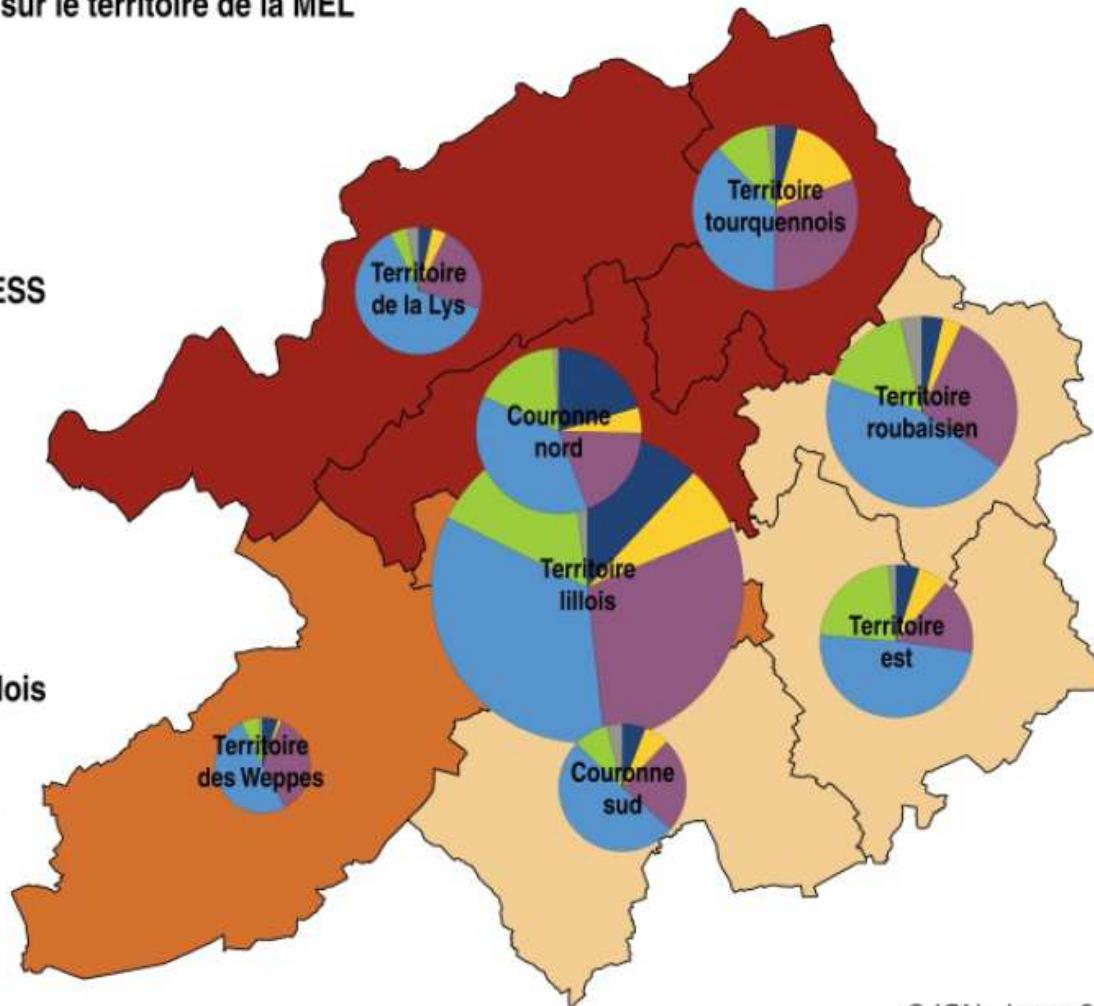
Moyenne sur le territoire de la MEL : 11 %

Nombre d'emplois relevant de l'ESS



Répartition par secteur des emplois relevant de l'ESS

- Activités financières et d'assurance
- Information, communication et activités immobilières
- Enseignement
- Action sociale et santé humaine
- Autres activités de services
- Industrie, commerce et agriculture



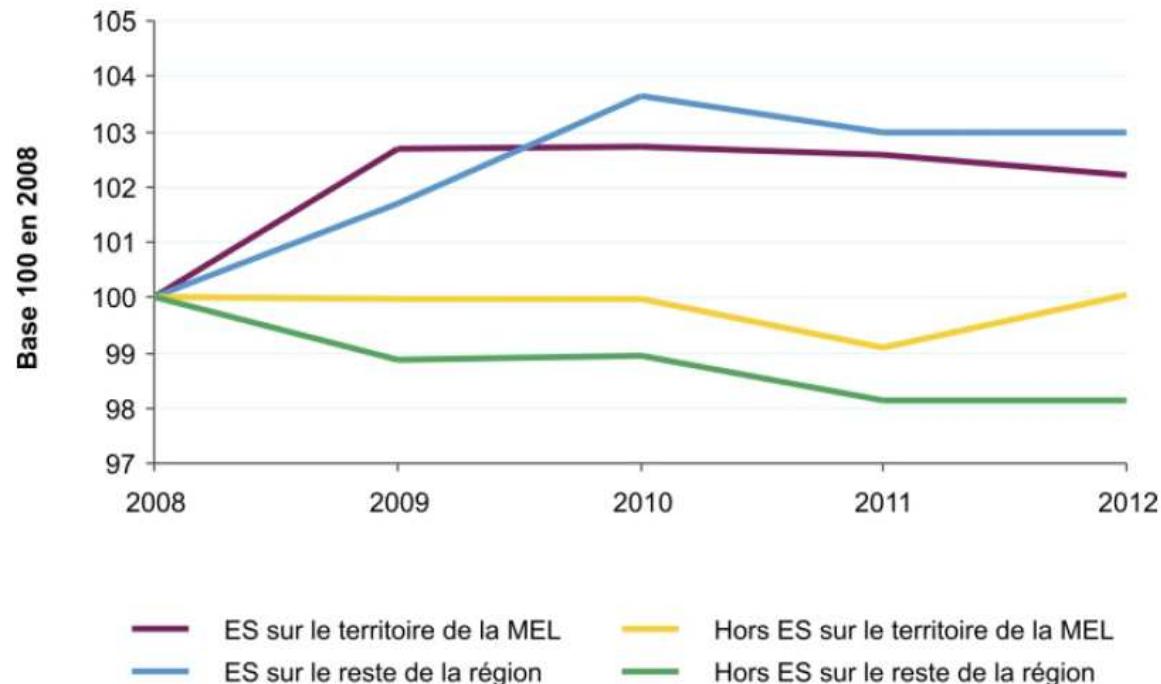
© IGN - Insee 2014

Source : Insee, Clap

18/02/2015

Un impact indirect de la crise

Évolution des postes de travail de l'économie sociale, restreinte aux quatre statuts d'acteurs traditionnels, sur le territoire de la MEL et le reste de la région entre 2008 et 2012.



Champ : établissements ayant eu au moins un salarié dans l'année (hors intérimaires), hors Institut Catholique de Lille.

Source : Insee, Clap

Une réaction à la crise, mais fragile

2 Part des associations dans l'emploi salarié total depuis 2007



Lecture : de 2007 à 2010, la part de l'emploi des associations a progressé de 7,8 % à 8,1 % et s'est stabilisée depuis autour de 8,0 % de l'emploi salarié total.

Source : Insee, Clap.

- Le secteur associatif porté à hauteur de 6 % des emplois par des **emplois aidés** en France
 - Aides par le travail
 - Culture et loisirs
 - Loisirs

Des diversités vis-à-vis des conditions d'emploi

▪ 39 % de temps partiel

- 2 fois plus que dans le reste du privé ;
- 2 salariés sur 5 au sein des associations.

▪ 78 % de CDI

- 81 % dans le reste du privé ;
- Mutuelles, Coopératives et Entreprises avec statut de société de capitaux : légèrement au dessus du reste du privé ;
- Associations :
 - 5 contrats sur 6 dans l'éducation et santé ;
 - 2 contrats sur 6 dans la culture et les loisirs.

Des diversités vis-à-vis des conditions d'emploi

▪ Bonne couverture par les conventions collectives

- 3 points de plus que dans le privé ;
- Les secteurs couverts par les mutuelles et entreprises avec statut de société de capitaux offrent à leurs salariés plus de conventions collectives ;
- Moins répandues dans les coopératives et fondations ;
- Très présentes dans le secteur associatif.

▪ Un salaire comparable au reste du privé

- 1,5 fois le smic horaire ;
- Plus faible pour les associations et les entreprises avec statut de société de capitaux ;
- Plus élevé pour les coopératives, mutuelles et fondations.

Merci de votre attention !

Prochaine conférence de presse :

?

Contact presse

Géraldine Caron

Tel : 03 20 62 86 04 – 06 60 51 86 50

Courriel : communication-npdc@insee.fr

Insee Nord-Pas-de-Calais

130 avenue Kennedy – BP 769

59034 LILLE CEDEX



www.insee.fr

Informations statistiques :

www.insee.fr / Contacter l'Insee

09 72 72 4000

(coût d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00